



Direction Générale des Services

DGA Aménagement du Territoire
Pôle Routes et Mobilités
Direction Territoriale Hautes Garrigues Camargue
Service Grands Travaux Cœur d'Hérault Cités Maritimes

Dossier suivi par : Cremieu Jean-Pierre
Références : D20-001049
T : 04.67.67.64.85
F : 04.67.67.67.58
E : jpcremieu@herault.fr

Montpellier, le 30 AVR. 2020



AT/50000

MONSIEUR PIERRE POUESSEL
PRÉFET DE L'HERAULT
PREFECTURE DE L'HÉRAULT
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
34 PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE
34062 MONTPELLIER

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la poursuite des études et procédures réglementaires relatives au projet de Liaison Intercantonale d'Évitement Nord (LIEN) entre l'A750 à Bel-Air et la RD 986 au nord de Saint-Gély-du-Fesc, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un nouveau dossier d'enregistrement au titre des installations classées rubrique 2760-3 pour le stockage de matériaux inertes.

Ce dossier prend en compte les observations formulées par vos services sur le dossier précédemment transmis.

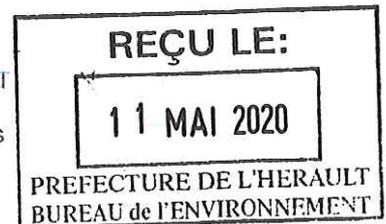
Je vous informe que conformément aux articles R512-46-4 et R512-46-15 du Code de l'environnement, l'avis de la Mairie de Saint Gély du Fesc, compétente en matière d'urbanisme, a été sollicité (avis de la Commune joint au dossier) et qu'un affichage sur le site a bien été mis en place en vue d'informer le public de la démarche en cours.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice du Pôle Routes et Mobilités

Karine Bussone



P.J. : Dossier rubrique 2760-3 en 4 exemplaires (3+ commune de St Gély du Fesc + 2 clés USB, comprenant CERFA + dossier + avis Mairie)

Hôtel du Département
Mas d'Alco
1977 avenue des moulins
34087 Montpellier Cedex 4

T : 04 67 67 67 67
W : herault.fr